

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/07/2025 - 8149 - 2007 B 80154 - 403 449 176 - REKCOTS

Désignation de l'entreprise : **SAS REKCOTS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **ROUTE DEPARTEMENTALE 115J** **21700 VILLERS LA FAYE** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **4 0 3 4 4 9 1 7 6 0 0 0 4 5** Néant

Exercice N clos le. **3 0 0 9 2 0 2 4** N-1 **3 0 0 9 2 0 2 3**

Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4

Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF				
Fonds commercial (1)	AH				
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
Autres immobilisations corporelles	AT	11 540	11 540		
Immobilisations en cours	AV	27 997		27 997	23 525
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU	3 583 026		3 583 026	3 583 026
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières*	BH				
TOTAL (II)	BJ	3 622 563	11 540	3 611 023	3 606 551
Matières premières, approvisionnements	BL	30 000		30 000	30 000
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				292 924
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	219 808		219 808	402 058
Autres créances (3)	BZ	318 778		318 778	269 017
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF				351
Charges constatées d'avance (3)*	CH	722		722	722
TOTAL (III)	CJ	569 308		569 308	995 072
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 191 871	11 540	4 180 331	4 601 623

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 11 JUIL. 2025 sous le n° B 2149



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.69...8.64.....)	DA	269 864	269 864	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	437 800	437 800	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	26 987	26 987	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 665 958	2 629 827	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 823	36 131	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 438 433	3 400 609	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 174	1 174	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	1 174	1 174	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	252 000	252 000	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 787	208	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	213 106	216 997	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 666	290 592	
	Dettes fiscales et sociales	DY	142 166	134 042	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		306 000	
TOTAL (IV)	EC	740 724	1 199 840		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 180 331	4 601 623		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	740 724	1 199 840		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 632			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	672 961	FH		FI	672 961	354 675
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	672 961	FK		FL	672 961	354 675	
	Production stockée*					FM	(292 924)	43 325	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 133	4 133	
	Autres produits (1) (11)					FQ	117	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	384 288	402 138
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	68 041	106 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 007	5 389	
	Salaires et traitements*					FY	164 307	164 307	
	Charges sociales (10)					FZ	70 968	70 308	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS				GA		2 029
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	7	28	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	307 330	348 918	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	76 957	53 219	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 650	5 217	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 174		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	5 824	5 217	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 174	1 174	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 052	16 685	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	37 226	17 859	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 402)	(12 641)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 555	40 578	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 000 6 120
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 000 6 370
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	530
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	528
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 058
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 000 5 311
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 732 9 758
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	392 112 413 725
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	354 289 377 593
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 823 36 131
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 650
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	19 924
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 133 4 133
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) <small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)</small>	A2	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	A9
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	A7
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
GAIN LITIGE JPS / ROGER MARTIN			2 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Autres immobilisations incorporelles	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Titres immobilisés	15
Créances immobilisées	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Evaluation des créances et des dettes	16
Obligations convertibles ou échangeables	16
Disponibilités en Euros	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	17
Honoraires des commissaires aux comptes	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	17
Liste des filiales et participations	18
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	18
Résultats financiers des cinq derniers exercices	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 180 330.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 672 961.18 Euros et dégageant un bénéfice de 37 823.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'emprunt obligataire convertible qui devait initialement arriver échéance le 13 avril 2024 a été prolongé d'un an aux mêmes conditions que celles stipulées dans le contrat initial, portant ainsi la date d'échéance au 12 avril 2025.

A cet effet, la précédente provision pour risque de non conversion a été reprise et une nouvelle provision pour risque de non conversion a été dotée pour un montant proratisée de 1 174€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	11 540		
Immobilisations corporelles en cours	23 525		4 472
TOTAL	35 064		4 472
Autres participations	3 583 026		
TOTAL	3 583 026		
TOTAL GENERAL	3 618 091		4 472

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			11 540	11 540
Immobilisations corporelles en cours			27 997	27 997
TOTAL			39 536	39 536
Autres participations			3 583 026	3 583 026
TOTAL			3 583 026	3 583 026
TOTAL GENERAL			3 622 563	3 622 563

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 540			11 540
TOTAL	11 540			11 540
TOTAL GENERAL	11 540			11 540

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 174	1 174	1 174		1 174
TOTAL	1 174	1 174	1 174		1 174
TOTAL GENERAL	1 174	1 174	1 174		1 174
Dont dotations et reprises financières		1 174	1 174		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	219 808	219 808	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 428	5 428	
Groupe et associés	311 340	311 340	
Débiteurs divers	2 010	2 010	
Charges constatées d'avance	722	722	
TOTAL	539 308	539 308	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252 000	252 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 787	5 787		
Emprunts et dettes financières divers	208 355	208 355		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 666	127 666		
Personnel et comptes rattachés	19 005	19 005		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 676	29 676		
Impôts sur les bénéfices	447	447		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 825	82 825		
Autres impôts taxes et assimilés	10 212	10 212		
Groupe et associés	4 751	4 751		
TOTAL	740 724	740 724		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 750			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	28	8 632	245 168

Date d'émission : 14/04/2023

Période de souscription : du 14/04/2023 au 12/05/2023

Date de règlement : 14/04/2023

Date de la jouissance : au 1er jour de la souscription

Date de souscription : 14/04/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Emprunts et dettes financières diverses	6 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 694
Dettes fiscales et sociales	22 321
Total	50 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	722
Total	722

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	36 052	4 650
Dont entreprises liées	19 924	4 650

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 020,82 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 020,82 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 520
Prime de non conversion emprunt obligataire	2 520	
Total (1)		2 520
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		2 520

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS REKCOTS
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 18

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS JPS GRANULATS	4 329 220	-242 876	62.19	3 558 026	3 558 026	311 340		1 302 666	-158 694		2024-03
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS THALIE	250 000		10.00	25 000	25 000						Bilan NC
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- GAIN LITIGE JPS - ROGER MARTIN	2 000	
Total	2 000	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	269 864	269 864	269 864	269 864	269 864
Nbre des actions ordinaires existantes	1 106	1 106	1 106	1 106	1 106
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	368 079	361 943	368 965	354 675	672 961
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109 010	71 872	104 231	49 093	47 555
Impôts sur les bénéfices	24 389	16 025	20 768	9 758	9 732
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	63 424	44 674	72 350	36 131	37 823
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	76.51	50.49	75.46	35.56	34.20
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	57.35	40.39	65.42	32.67	34.20
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	151 291	160 932	140 758	164 307	164 307
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	63 729	68 083	59 856	70 308	70 968



REKCOTS

Société par actions simplifiée au capital de 269 864 €uros
Siège social :
Route départementale 115 J
21700 VILLERS LA FAYE
403 449 176 R.C.S. DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Ce rapport contient 16 pages



SOCIÉTÉ REKCOTS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024



A l'assemblée Générale de la société REKCOTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REKCOTS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



SOCIÉTÉ REKCOTS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Apollinaire, le 21 mars 2025

Roger LHUILLIER et Associés
Commissaire aux Comptes

Lionel SALEMBIER
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	11 540	11 540					
	Immobilisations en cours	27 997		27 997	23 525	4 472	19.01	
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 583 026		3 583 026	3 583 026				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	3 622 563	11 540	3 611 023	3 606 551	4 472	0.12		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	30 000		30 000	30 000			
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services				292 924	-292 924	-100.00	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	219 808		219 808	402 058	-182 250	-45.33	
	Autres créances	318 778		318 778	269 017	49 761	18.50	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités				351	-351	-100.00		
Charges constatées d'avance (3)	722		722	722				
Total III	569 308		569 308	995 072	-425 764	-42.79		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 191 871	11 540	4 180 331	4 601 623	-421 292	-9.16		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2024 12	30/09/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 269 864)	269 864	269 864		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	437 800	437 800		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	26 987	26 987		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 665 958	2 629 827	36 131	1.37
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		37 823	36 131	1 692	4.68
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		3 438 433	3 400 609	37 823	1.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 174	1 174		
	Provisions pour charges				
	Total III	1 174	1 174		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	252 000	252 000		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	5 787	208	5 579	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	213 106	216 997	-3 891	-1.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 666	290 592	-162 926	-56.07
	Dettes fiscales et sociales	142 166	134 042	8 123	6.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		306 000	-306 000	-100.00
	Total IV	740 724	1 199 840	-459 115	-38.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 180 331	4 601 623	-421 292	-9.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

740 724 1 199 840

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	672 961		672 961	354 675		318 287	89.74
Chiffre d'affaires NET	672 961		672 961	354 675		318 287	89.74
Production stockée			-292 924	43 325		-336 249	-776.11
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 133	4 133			
Autres produits			117	5		112	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			384 288	402 138		-17 850	-4.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			68 041	106 857		-38 815	-36.32
Impôts, taxes et versements assimilés			4 007	5 389		-1 383	-25.66
Salaires et traitements			164 307	164 307			
Charges sociales			70 968	70 308		660	0.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				2 029		-2 029	-100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	28		-21	-74.54
Total des Charges d'exploitation (II)			307 330	348 918		-41 588	-11.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 957	53 219		23 738	44.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	4 650		5 217		-567	-10.87
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 174				1 174	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 824		5 217		607	11.63
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 174		1 174			
Intérêts et charges assimilées (4)	36 052		16 685		19 368	116.08
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	37 226		17 859		19 368	108.45
2. Résultat financier (V-VI)	-31 402		-12 641		-18 761	-148.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 555		40 578		4 977	12.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000		6 120		-4 120	-67.32
Produits exceptionnels sur opérations en capital			250		-250	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 000		6 370		-4 370	-68.60
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			530		-530	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			528		-528	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			1 058		-1 058	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 000		5 311		-3 311	-62.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9 732		9 758		-26	-0.27
Total des produits (I+III+V+VII)	392 112		413 725		-21 613	-5.22
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	354 289		377 593		-23 305	-6.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	37 823		36 131		1 692	4.68

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

4 650
19 924
SAS HEXO

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 180 330.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 672 961.18 Euros et dégageant un bénéfice de 37 823.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'emprunt obligataire convertible qui devait initialement arriver échéance le 13 avril 2024 a été prolongé d'un an aux mêmes conditions que celles stipulées dans le contrat initial, portant ainsi la date d'échéance au 12 avril 2025.

A cet effet, la précédente provision pour risque de non conversion a été reprise et une nouvelle provision pour risque de non conversion a été dotée pour un montant proratisée de 1 174€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHULLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	11 540		
Immobilisations corporelles en cours	23 525		4 472
TOTAL	35 064		4 472
Autres participations	3 583 026		
TOTAL	3 583 026		
TOTAL GENERAL	3 618 091		4 472

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			11 540	11 540
Immobilisations corporelles en cours			27 997	27 997
TOTAL			39 536	39 536
Autres participations			3 583 026	3 583 026
TOTAL			3 583 026	3 583 026
TOTAL GENERAL			3 622 563	3 622 563

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 540			11 540
TOTAL	11 540			11 540
TOTAL GENERAL	11 540			11 540

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 174	1 174	1 174		1 174
TOTAL	1 174	1 174	1 174		1 174
TOTAL GENERAL	1 174	1 174	1 174		1 174
Dont dotations et reprises financières		1 174	1 174		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	219 808	219 808	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 428	5 428	
Groupe et associés	311 340	311 340	
Débiteurs divers	2 010	2 010	
Charges constatées d'avance	722	722	
TOTAL	539 308	539 308	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252 000	252 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 787	5 787		
Emprunts et dettes financières divers	208 355	208 355		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 666	127 666		
Personnel et comptes rattachés	19 005	19 005		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 676	29 676		
Impôts sur les bénéfices	447	447		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 825	82 825		
Autres impôts taxes et assimilés	10 212	10 212		
Groupe et associés	4 751	4 751		
TOTAL	740 724	740 724		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 750			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	28	8 632	245 168

Date d'émission : 14/04/2023

Période de souscription : du 14/04/2023 au 12/04/2025

Date de règlement : 14/04/2023

Date de la jouissance : au 1er jour de la souscription

Date de souscription : 14/04/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Emprunts et dettes financières diverses	6 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 694
Dettes fiscales et sociales	22 321
Total	50 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	722
Total	722

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	36 052	4 650
Dont entreprises liées	19 924	4 650

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 820,82 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 820,82 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 520
Prime de non conversion emprunt obligataire	2 520	
Total (1)		2 520
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		2 520

Engagements reçus

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS REKCOTS
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 7

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS JPS GRANULATS	4 983 953	-242 875	58.08	3 558 026	3 558 026	306 690		932 078	-158 694		2024-03
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											
- françaises	1 250 000	-615 051	2.00	25 000	25 000			1 129 618	-463 915		SAS THALIE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- GAIN LITIGE JPS - ROGER MARTIN	2 000	
Total	2 000	

Le Commissaire aux Comptes
Roger LHUILLIER

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	269 864	269 864	269 864	269 864	269 864
Nbre des actions ordinaires existantes	1 106	1 106	1 106	1 106	1 106
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	368 079	361 943	368 965	354 675	672 961
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109 010	71 872	104 231	49 093	47 555
Impôts sur les bénéfices	24 389	16 025	20 768	9 758	9 732
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	63 424	44 674	72 350	36 131	37 823
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	76.51	50.49	75.46	35.56	34.20
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	57.35	40.39	65.42	32.67	34.20
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	151 291	160 932	140 758	164 307	164 307
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	63 729	68 083	59 856	70 308	70 968

REKCOTS
Société par actions simplifiée
au capital de 269 864 euros
Siège social : Route Départementale 115 J,
21700 VILLERS LA FAYE
403 449 176 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 37 823,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 37 823,21 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 703 781,50 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution est adoptée / rejetée :

...1106... voix ayant voté pour ;

.....0..... voix ayant voté contre ;

.....0..... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Olivier STOCKER

